



## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT

Extrait des normes et modalités d'évaluation

**ANNÉE 2022-2023**

ÉTAPE	PÉRIODE	DATE DE REMISE	MODALITÉ DE TRANSMISSION
1 <sup>re</sup> com.	26 août 2022 – 7 octobre 2022	Jeudi 13 octobre 2022	Courriel
1 <sup>re</sup> étape	26 août 2022 – 4 novembre 2022	Jeudi 24 novembre 2022	Courriel
2 <sup>e</sup> étape	7 novembre 2022 – 3 février 2023	Jeudi 23 février 2023	Courriel
3 <sup>e</sup> étape	6 février 2023 – 21 juin 2023	Juillet 2023	Courriel

Ci-dessous, des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la prochaine année scolaire sont présentées. Des résultats vous seront communiqués selon chaque compétence à l'étape indiquée par un .

### NIVEAU SCOLAIRE : 3<sup>e</sup> année

Compétences	ÉTAPE			Instruments d'évaluation
	1 <sup>re</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	

### MATIÈRE / DISCIPLINE : Musique

CD1 : Inventer des pièces vocales ou instrumentales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Activités de création musicale individuelle ou en équipe. Observation en cours de travail et lors de la réalisation finale, de manière individuelle ou en groupe.
CD2 : Interpréter des œuvres musicales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Interprétation de pièces vocales et instrumentales (flûte). Solfège et dictée. Les évaluations se feront à l'aide d'observations à travers la participation active aux activités en classe et à l'aide d'exams (flûte et chant) individuels et en groupe.
CD3 : Apprécier des œuvres musicales	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Activités d'écoute d'œuvres musicales de répertoire varié (repérer des éléments du langage musicale, comparer des œuvres, réflexion sur son appréciation et son ressenti, etc.) Les évaluations se feront sous forme écrite, orale et participative, en formule individuelle et en groupe.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### Compétence 1

L'élève prend en considération les étapes de la démarche de création. L'élève décrit son expérience de création et en dégage ce qu'il a appris. Il intègre des éléments du langage musical vu en classe (nuances, tempo, rythmes, structure, etc.)

#### Compétence 2

Interprétation de pièces vocales et instrumentales (principalement à la flûte). L'élève applique les concepts, techniques et exigences du jeu d'ensemble. Il est capable de se repérer sur une partition et développe ses habiletés de lecture à vue élémentaire.

Une pratique quotidienne à la maison de 15 minutes est requise (flûte et pièce vocale).

Possibilité de devoirs à la maison (théorie).

#### Compétence 3

L'élève est capable d'utiliser le langage musical pour décrire son appréciation, qui est souvent guidée par des intérêts d'ordre affectif et social. En utilisant de façon pertinente le vocabulaire disciplinaire, l'élève décrit des éléments de contenu présents dans la réalisation ou dans l'œuvre musicale.

### NOM DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

Milaine Deroy, Laurence Leclerc et remplaçante de Jodie Vigneault-Pinard